

8 Société et Culture

Lutte contre le Sida/Programme Gamma de la Setrag

Dépistage et sensibilisation dans les cités d'Akournam 2 et Octra

Josiane MBANG
NGUEMA
Libreville/Gabon

Deux semaines durant, les jeunes de ces cités et les riverains ont été sensibilisés au danger que représente cette pandémie.

LA Société d'exploitation du transgabonais (Setrag) a récemment organisé une opération de dépistage et de sensibilisation au VIH/Sida dans les cités Akournam 2 et Octra à Owendo. C'est dans le cadre du programme Gamma, mis en place par cette entreprise de transport ferroviaire pour lutter contre le VIH/Sida en milieu professionnel et dans les cités. Cibles visées cette fois-ci : les jeunes, notamment les ayants-droit des cheminots.



Photo : D.R.

Plusieurs ados se sont soumis au test de dépistage afin de connaître leur statut sérologique.

Pendant deux semaines, ces derniers ont été sensibilisés au danger que représente cette pandémie pour leur avenir, à la faveur d'une causerie-débat animée par le médecin de la Setrag, le Dr Francky Iwangou Mousavoult. Pour mieux faire passer le message, les échanges ont été agrémentés de

projections de films, évoquant les moyens de transmission et les modes de prévention de cette maladie, pour éviter toute forme de contamination. Le médecin a saisi cette occasion pour rappeler aux jeunes que la sexualité débridée les expose à de nombreuses conséquences, au-delà du VIH/Sida : grossesses



Photo : D.R.

Les jeunes de la cité Akournam 2 suivant une projection de film sur le VIH/Sida.

précoces, infections sexuellement transmissibles (IST) avec pour corollaires l'abandon ou les retards scolaires, facteurs qui compromettent leurs chances de réussite. Le toubib a également insisté sur l'usage du préservatif lors des rapports sexuels qui reste, à ce jour, le meilleur moyen (pour le moins sûr) de se

préservé, dans la mesure où, selon lui, il semble assez utopique de demander aux jeunes de pratiquer l'abstinence ou la fidélité. « Certains messages ne passent plus et il faut redonner confiance aux jeunes sur la qualité des préservatifs distribués lors des différentes campagnes de sensibilisation. Il y a également beaucoup

d'idées reçues qu'il fallait aborder pour éviter le rejet et la stigmatisation dont sont souvent victimes les personnes vivant avec le VIH(PVVIH), mais surtout insister sur la nécessité de faire le test de dépistage pour être édifié sur son statut sérologique. Tout le monde doit se sentir concerné pour ne plus être des témoins coupables. C'est pourquoi, nous étendons la sensibilisation aux riverains des cités de la Setrag», a-t-il indiqué.

Rappelons que dans sa détermination à être une entreprise citoyenne, la Setrag, en partenariat avec des associations de lutte contre le Sida, met à disposition, chaque année, des moyens afin de mener des opérations et campagnes de sensibilisation auprès des populations.

Formation professionnelle/ 2e édition de la foire aux stages

Des pistes pour obtenir un stage

AJT
Libreville/Gabon

DANS le souci d'aider les étudiants dans leur quête de stage, le cabinet JCT consulting, en partenariat avec Touch innovative et Kimia consulting, a organisé, sous le parrainage de Fabrice Andjoua Bongo Ondimba, par ailleurs directeur général adjoint du Budget, la deuxième édition de la foire aux stages, qui se veut une « plateforme de partage entre étudiants, demandeurs d'emplois, professionnels

et partenaires sociaux». Ce rendez-vous "école-entreprise" a eu lieu samedi dernier à l'Institut Michel Dirat, de Libreville. « L'intérêt d'organiser cette rencontre part d'un constat: une grande problématique au niveau de la recherche de stages au sein des différentes entreprises. Comment monter un CV gagnant; comment intégrer une entreprise et comment se valoriser? Autant de subtilités que nous apprenons pour permettre aux jeunes dans le besoin d'avoir une chance d'obtenir un stage dans une entreprise. Nous pensons



Photo : AJT

Le parrain, Fabrice Andjoua Bongo Ondimba (milieu) et quelques organisateurs dont Loïc Kapito (d).

déjà à une troisième édition l'année prochaine, avec une plus grande participation des entreprises, afin d'étendre, au maximum, les possibilités de

mise en stage des jeunes Gabonais», a indiqué le parrain. Le stage est un premier pas vers l'emploi. Or, dans notre pays, les jeunes en fin de cycle d'études ont souvent du mal à trouver un stage dans une entreprise. Les raisons avancées, par les employeurs à cet effet, sont souvent multiples : conjoncture, manque d'expertise ou de savoir-faire. C'est pour toutes ces raisons que les organisateurs ont pensé à les préparer en amont, a expliqué le directeur général de Touch Innovation, Loïc

Kapito. Présentation professionnelle d'un curriculum vitae, valorisation du profil, "personnal branding" ou comment faire de son nom une marque... ont constitué la trame de la formation. « Je sors de là satisfaite. Car j'ai appris beaucoup de choses sur la rédaction du CV. J'ai même apporté beaucoup d'amendements sur celui que j'avais rédigé moi-même. Cette formation est un plus pour nous autres étudiants et demandeurs d'emplois», a affirmé Mlle Ambaba, une participante.

Réunion de la Confédération gabonaise des syndicats de commerçants

"La taxe sur la balance à l'Aganor" au menu

F.B.E.M
Libreville/Gabon

RÉUNIE en "séance de mise au point", le week-end écoulé, à Owendo, la Confédération gabonaise des syndicats de commerçants a tenu à sensibiliser les siens, notamment les chefs de zones commerciales, à la question de la taxe sur la balance, et à l'organisme habilité à la percevoir. Une problématique restée en suspens lors de leur assemblée générale extraordinaire, d'avril dernier, et au cours de laquelle les commerçants fustigeaient le paiement, parfois multiple, de cette redevance annuelle. Tant plusieurs entités, notamment l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor) et la Douane... la



Photo : F.B.E.M

Quelques chefs de zones commerciales, présents à la réunion.

réclamaient. Or, c'est un rôle qui, en définitive, est dévolu à l'Aganor. C'est, du moins, ce qu'est venu expliquer à cette réunion, un responsable de cette structure étatique, créé il y a deux ans. Textes à l'appui, ce dernier, qui a requis l'anonymat, a édifié les commerçants sur les éléments qui confèrent à cette Agence le pouvoir sur tout

ce qui relève de la norme, de l'évaluation de la conformité et de la métrologie. Il s'est appuyé sur l'article 2 du décret 0225/PR/MIM du 28 février 2013, et sur l'arrêté 344 du 21 mars 2001 qui fixent, respectivement les missions de contrôle et de fiabilité des instruments de mesures à l'Aganor; et les modalités de paiement de cette rede-

vance. Pour cet agent de l'Aganor, les textes sont clairs. Mais pense que l'ambiguïté n'est pas entretenue par la Douane, mais par « des agents véreux qui feignent d'ignorer les textes en la matière pour duper les commerçants. » Des lumières qui ont été fortement appréciées par les concernés. Mais la Confédération gabonaise des syndicats de commerçants a prévenu, par la voix de son secrétaire exécutif, Abbas Nziengui Mabika, que ses membres « ne paieront plus doublement la taxe sur la balance cette année. » Comme pour dire que ceux parmi eux qui se sont déjà acquittés de cette redevance, même avec une entité autre que l'Aganor, ne paieront plus ce dû.

